

NOUVELLES DE L'APRUM

Nouvelles de l'APRUM - le printemps 2012

LETTRE DU PRÉSIDENT LE PRINTEMPS 2012

Printemps 2012 : suite et à quand la fin???

Le 24 mars dernier, dans ces pages, je rendais hommage à l'habileté stratégique des étudiants, à leur sens du crescendo et de la mise en scène. Mais je n'aurais jamais pu prévoir qu'un mois plus tard, jour pour jour, après dix semaines de grève, les échanges viendraient à peine de commencer, et qu'aucune amorce de solution sur les frais de scolarité ne soit en vue. C'est invraisemblable et inacceptable.

Ce qui est aussi invraisemblable et inacceptable, c'est la violence qui s'est installée et qui a corrompu tout ce conflit; autant la violence des policiers que celle des étudiants et celle des casseurs. La question n'est pas de savoir qui a provoqué qui, qui a commencé quoi ou qui va s'excuser de quoi. Il faut que la violence cesse. Ce n'est pas la sorte de Québec que nous voulons. STOP!

Ce qui est aussi inacceptable, c'est qu'on place les maisons d'enseignement et les professeurs devant l'« obligation » de devoir bricoler un semblant de rattrapage qui ne fait illusion à personne, qui ne peut être qu'un semblant de normalisation et ne peut mener qu'à un semblant d'éducation et à un semblant de diplôme. Comme prof, j'ai déjà eu à vivre l'un de ces rattrapages; j'en garde un souvenir bien amer. ET LA QUALITÉ???



Le 24 mars, j'écrivais ici que j'aurais aimé que les étudiants qui contestent la hausse de **leurs** frais de scolarité se portent aussi à la défense de **leurs** universités et en parlent comme d'une réussite collective, d'un acquis précieux à préserver et à faire grandir, dans leur intérêt d'abord. Or c'est tout le contraire qui est en train de se passer. Les étudiants ne se sont pas gênés pour mettre en cause les universités, leurs erreurs et uniquement leurs erreurs. Ce qui étonne, c'est que la ministre et le gouvernement semblent en rajouter. À l'heure où j'écris, c'est d'ailleurs le seul point sur lequel la ministre et les étudiants semblent s'être entendus : faire le procès des universités, de leur gouvernance et de leurs erreurs. AYOYE!!! (comme dirait mon petit-fils).

Ceci étant, il semble bien que nous n'y échapperons pas; je me demande quelle sera l'attitude des universités et des universitaires devant cette commission d'enquête. Tout en reconnaissant certaines erreurs bien réelles, puis-je suggérer d'éviter le piège des flagellations universitaires. Nous avons tous mieux et plus important à faire en ces temps de tumulte. PRETTY PLEASE!!!

Un dernier mot pour dire que si, à commencer par nos étudiants, les Québécois ignorent que les universités ont fait du très bon travail depuis 50 ans, il faut peut-être nous demander comment consacrer plus d'énergie pour faire comprendre ce que nous faisons, comment et pourquoi nous le faisons, et comment la crise actuelle compromet notre capacité de jouer notre rôle dans l'avenir, le tout dans l'intérêt de nos étudiants qui sont notre principale raison d'être. Un tout petit peu plus d'écoute, de sensibilité et d'attention à ce qui se passe autour de nous ne nuirait pas à l'occasion.

Jacques Boucher
Le 25 avril 2012

**ASSURANCE-SANTÉ CROIX-BLEUE 2012-2013
DES BONNES NOUVELLES**

Des échanges ont eu lieu au sujet du renouvellement de notre contrat d'assurance-santé avec la Croix-Bleue pour la prochaine année. Ces échanges mettent en cause le représentant de la DRH, monsieur Guy Bélanger que je remercie de sa collaboration, les actuaires de l'UdeM qui ont fait du bon boulot, les représentantes de l'Après l'UM (l'association des personnels de soutien retraités; ce fut très agréable de travailler ensemble sur ce dossier); je vous ai représentés avec Gilles Rondeau. La proposition initiale était une augmentation de 8,9% sur la prime de cette année. Après études, échanges et protestations, nous sommes heureux de vous annoncer que l'augmentation sera de 0,8%. Nous n'avons eu aucune hésitation à accepter cette proposition en votre nom! Vous recevrez les papiers officiels de Guy Bélanger.

Par contre, nous avons exploré la possibilité d'obtenir une assurance-voyage facultative pour nos membres et ceux de l'Après l'UM. La Croix Bleue a refusé le caractère facultatif et maintient la modalité obligatoire; les échanges continuent. Nous vous tiendrons au courant des développements.

Jacques Boucher

LA MÉDAILLE MARIE-TREMAINE À MARCEL LAJEUNESSE



Notre collègue Marcel Lajeunesse est le récipiendaire de la médaille Marie-Tremaine pour l'année 2012 en reconnaissance de son « impressionnante et fructueuse carrière ». Il est l'un des pionniers de l'EBSI, l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de la FAS. Il en a été directeur pendant de nombreuses années. Il a aussi été vice-doyen de la FAS.

Félicitations.

SUR LA CAUSERIE-MIDI DU 17 AVRIL

Bouger : mode d'emploi pour préserver sa santé et conserver sa vitalité

La causerie-midi du 17 avril dernier sur le thème en titre a attiré vingt quatre collègues. Le Paris Beurre n'en finissait plus d'installer des tables et des couverts pour les personnes qui s'ajoutaient à la dernière minute... Ceux d'entre vous qui n'ont pas assisté à la conférence de Danik Lafond, professeur au Département de kinésiologie, auraient entendu parler de vitalité, de capacités fonctionnelles, de mobilité, d'équilibre, soit de toutes ces belles choses de la vie qui hantent plusieurs d'entre nous et que l'on ne veut surtout pas perdre lorsque les années s'additionnent... Vous pourrez vous rattrap...mais pas sans y mettre un certain effort. En effet, le conférencier qui est aussi directeur de la Clinique de kinésiologie de l'U. de M. vous y attend avec une offre exclusive aux membres de l'APRUM. Vous pouvez vous présenter à la clinique mais il vaut mieux appeler d'avance au 514.343.6256 pour prendre un rendez-vous. Vous bénéficierez d'une consultation initiale GRATUITE (Durée de 30 min, valeur de 50\$). Cette offre est valable aussi pour votre conjoint ou conjointe. À vos marques ...



Judith Comeau, responsable des causeries-midi

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Invitation aux membres de l'APRUM

Invitation à l'Assemblée générale et à la réception annuelle

Ordre du jour de l'assemblée générale

Procès-verbal de l'assemblée générale du 31 mai 2011

Réception

Stationnement

NOS DISPARUS

(textes de Claude Piché et de Bernard Beugnot)

APPRIVOISER SES ANGOISSES

Andrée Lajoie, Faculté de droit

Au moment où j'ai tenté de prendre ma retraite en devenant professeure émérite en 2006, j'étais angoissée à l'idée ne n'avoir plus rien à faire... J'ai donc décidé de participer à certains groupes : l'Observatoire sur le vieillissement et la société, les Intellectuels pour la souveraineté, qui m'ont depuis intégrée à leur CA, de même que les Impatients, le Mouvement démocratie souveraineté et le Conseil de la souveraineté, sans parler de l'APRUM.



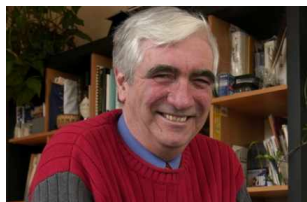
Je me suis donc trouvée déjà très occupée lorsque mes craintes sont devenues injustifiées, puisque des collègues ont alors demandé pour moi la Médaille d'or du CRSH - dont j'ignorais même l'existence - et l'ont obtenue, ce qui impliquait une subvention de \$100 000 non affectée. Je l'ai utilisée pour engager les assistants nécessaires à la production de mes trois derniers livres : *Vive la recherche libre* et *Le rôle des femmes et des aînées dans la gouvernance autochtone*, qui sont déjà publiés, et une biographie politique de Ghislain Picard, que je viens de terminer, en recommençant à m'inquiéter pour mon avenir...

Encore une fois mes craintes étaient vaines : l'éditeur chez qui j'ai déposé ce livre, mon vingt et unième, dont quatre publiés en France, m'a demandé de le réécrire entièrement, car selon lui les phrases sont trop longues et contiennent trop de subordonnées par « sentence » (sic), cela dans une phrase qui occupe onze lignes dans le texte de sa lettre et comprend cinq subordonnées... J'en ai donc encore pour quelques mois...

REPAS DU 15 MAI

(texte de Gilles Rondeau)

À la mi-mai, le printemps aura vraiment pris le temps de s'installer. À cette occasion, nous vous invitons, en tant que membre de l'APRUM à venir prendre un repas entre collègues au restaurant « Le Paris Beurre », 1226 Van Horne, Outremont H2V 1K3 (métro Outremont), le mardi 15 mai prochain à midi. Nous espérons que vous serez nombreux à assurer votre présence.



Pour prendre part à cette activité, nous vous demandons de réserver votre place car « Le Paris Beurre » désire connaître quelques jours à l'avance le nombre de personnes qui participeront au repas afin de bien en planifier la préparation.

Réserver est facile et deux moyens fort simples de le faire sont à votre disposition. Le premier est l'envoi d'un courrier électronique à aprum@umontreal.ca . Le second est de laisser un message au 514 343-7635, la boîte vocale de l'APRUM. Dans les deux cas le contenu du message est le même, à savoir : « Je m'appelle XYZ ABC et je serai présent au repas du 15 mai...Vous avez jusqu'à jeudi midi le 10 mai pour faire cette réservation.

Merci. Gilles Rondeau Secrétaire de l'APRUM

MESSAGES DU TRÉSORIER JEAN-ROBERT DEROME
Les reçus pour la cotisation



Plusieurs membres nous ont informés qu'ils n'utilisent pas leur reçu pour paiement de cotisation puisque l'APRUM n'est ni un syndicat ni une association professionnelle autorisée à émettre de tels reçus. Comme nous l'avons fait depuis quelque temps, nous continuerons à vous informer du paiement ou du non paiement de votre cotisation. Cependant, par mesure d'économie de temps, de timbres et de papier, dorénavant nous émettrons un reçu pour paiement de cotisation sur demande seulement. Si tel est votre désir, vous pouvez en faire la demande, soit par téléphone en laissant un message au 514 343-7635 soit en envoyant un courriel à : jean-robert@deromelyons.ca avec copie à aprum@umontreal.ca Si vous avez déjà fait cette demande, vous n'avez pas à la faire de nouveau.

LE CLUB INFORMATIQUE

Tous sont invités au Club informatique, en particulier les néophytes. La prochaine rencontre aura lieu le 15 mai au 4450 Édouard-Montpetit. Vous pouvez, si vous le désirez, obtenir plus d'information par téléphone au 514-731-4876 ou par courriel à l'adresse suivante jean-robert@deromelyons.ca.

LES ENVOIS PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Plusieurs collègues reçoivent maintenant la documentation de l'APRUM par courrier électronique. Si ce n'est pas encore le cas pour vous et que vous voulez vous joindre à eux, communiquez avec nous par téléphone au 514 343-7635 et laissez un message ou envoyez-nous un courriel à l'adresse suivante jean-robert@deromelyons.ca avec copie à aprum@umontreal.ca

Vos coordonnées (adresse, téléphone, adresse courriel...) changent? Dites-le-nous.

Vous pouvez nous joindre par courriel à aprum@umontreal.ca

Ou en laissant un message au 514 343-7635

Adresse postale : APRUM Université de Montréal C.P. 6128, succ. centre-ville Montréal (Québec) H3C 3J7